



Ministère de l'Education Nationale

00/6/77

Des. II 73

Kigali, le  
N° 07.04/2026

✓ Monsieur le Directeur Général de la  
Culture et des Beaux Arts  
KIGALI

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Déplacement des présidents  
de jury

Monsieur le Directeur Général,

Référence faite à ma lettre n° 07.04/2009  
du 17 juin 1977, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que  
le véhicule A04.39 est mis à la disposition de l'Enseignement Secondaire  
pour assurer le transport du président du jury à Zaza.

Dès que le président arrivera à destination, le véhicule devra revenir au Ministère de l'Education Nationale  
pour assurer d'autres services.-

Le Secrétaire Général au Ministère  
de l'Education Nationale,  
Dismas GASHEGU.-

Copie pour information à :

- Monsieur le Directeur des Services  
Financiers de l'Enseignement  
KIGALI
- Monsieur le Chef de Bureau Gestion  
C/o MINEDUC KIGALI